

## Communiqué de la CGT sur le plan Schuman (10 mai 1950)

**Légende:** Le 10 mai 1950, la Confédération générale du travail (CGT) publie un communiqué dans lequel elle dénonce les conséquences économiques, sociales et politiques du plan Schuman.

**Source:** Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Lausanne. Archives Jean Monnet. Fonds AMG. 1/5/1.

**Copyright:** (c) Fondation Jean Monnet pour l'Europe

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/communique\\_de\\_la\\_cgt\\_sur\\_le\\_plan\\_schuman\\_10\\_mai\\_1950-fr-6318c0c0-e7f5-4a5a-a9be-7c9b98843d40.html](http://www.cvce.eu/obj/communique_de_la_cgt_sur_le_plan_schuman_10_mai_1950-fr-6318c0c0-e7f5-4a5a-a9be-7c9b98843d40.html)

**Date de dernière mise à jour:** 07/09/2012

## Communiqué de la CGT sur le plan Schuman (10 mai 1950)

Le Bureau Confédéral dénonce la proposition gouvernementale de "placer sous une autorité commune" la production franco-allemande d'acier et de charbon.

- Atteinte à l'indépendance nationale
- Avilissement de la condition ouvrière
- Intensification de la préparation à la guerre.

Le Bureau confédéral dénonce, comme contraire aux intérêts nationaux la proposition de M. Robert SCHUMAN, Ministre des Affaires étrangères, de "placer la production franco-allemande d'acier et de charbon sous une autorité commune".

Cette mesure, préconisée en 1921 par l'un des principaux magnats de la Ruhr, Hogo STEINNES, est proposée aujourd'hui parce que dans les entreprises dont il s'agit s'investissent les capitaux américains, ne peut que conduire : 1°) à un abandon encore plus grand de notre indépendance nationale ; 2°) à un développement plus accentué du chômage et à un avilissement de la condition ouvrière.

Le Bureau confédéral appelle l'attention de tous sur le fait que cette mesure, comme l'ont fait ressortir les travaux des C.C.N. de février 1949 et avril 1950, entre dans le cadre de la préparation, intensivement poussée à l'Ouest de l'Europe, de la guerre d'agression antisoviétique.